

Commission de consolidation de la paix

Réunion informelle sur la situation au Sahel

**Intervention de Son Excellence
Monsieur Issa KONFOUROU,
Ambassadeur, Représentant Permanent
du Mali auprès des Nations Unies,
au nom du Groupe G5 Sahel**

(Vérifier au prononcé)

New York, le 6 février 2017

Au nom du Groupe G5 Sahel à New York

1. Remercier la Commission de consolidation de la paix pour avoir organisé la présente réunion consacrée à l'examen de la situation dans la région du Sahel et d'y avoir invité les Etats membres du G5 Sahel à participer.
2. Féliciter les distingués intervenants pour leurs exposés informatifs.
3. Présenter les défis auxquels le Sahel fait face (terrorisme, extrémisme violent, trafic en tout genre (drogue, armes, migrants, contrebande de marchandises), effets de changements climatiques, extrême pauvreté). Ces défis transfrontaliers ont justifié la création du G5 Sahel.
4. Expliquer que l'interdépendance entre Paix/Sécurité et Développement a motivé la décision de mettre en place immédiate de la Force Conjointe du G5 Sahel (Résolution du 2^{ème} Sommet du G5 Sahel tenu à Bamako, le 6 février 2017). Le processus de mise en place de la Force Conjointe a démarré. Elle devrait pouvoir être opérationnelle très bientôt.
5. Citer les grands projets pour apporter des réponses appropriées aux multiples défis :
 - ✓ la création d'une Ecole régionale de guerre du G5 Sahel;
 - ✓ la création d'une compagnie aérienne régionale pour améliorer les dessertes entre les pays du G5 Sahel ;
 - ✓ la construction d'une ligne de chemin de fer reliant la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger au Tchad ;
 - ✓ la suppression des visas pour tous les types de passeports, conformément aux dispositions légales en vigueur dans chaque pays ;le projet de promotion des produits nationaux (halieutique, agricole et animalier) pour renforcer la sécurité alimentaire durable dans une perspective d'intégration régionale.
6. Indiquer la prise en compte par le G5 Sahel des jeunes et des femmes à la vision de l'Organisation. En témoignant :
 - ✓ la mise en place du « Forum de la plateforme des femmes du Sahel » et la tenue du « Dialogue politique de Haut niveau pour la promotion du leadership des femmes dans les questions de paix et de sécurité dans les pays du G5-Sahel », à Bamako, en février dernier ;

- ✓ l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de la jeunesse des pays du G5 Sahel.
 - ✓ Souligner que, comme on peut le constater, les pays membres du G5 Sahel ne ménagent aucun effort pour entreprendre des actions à même de ramener la sécurité dans la sous-région et bâtir la résilience des populations. Les défis sont si immenses que ces pays continueront de solliciter l'accompagnement de partenaires à la fois bilatéraux et multilatéraux.
7. Saluer le travail de la Commission de consolidation de la paix dans les pays de la région qui lui vaut d'être considérée comme un partenaire stratégique.
 8. Appeler à une mutualisation des efforts entre l'UNOWAS le Fonds de consolidation de la paix et le G5 Sahel dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.
 9. Rappeler l'impact sous-régional de la crise malienne et des groupes terroristes dont Boko-haram dans les domaines de la sécurité et du développement et indiquer que la mutualisation des efforts des pays du G5 Sahel avec leurs partenaires dans la réalisation de projets relatifs aux trois piliers de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel contribuerait à en atténuer considérablement les effets.
 10. Dans la même dynamique, insister que ces efforts participeront remarquablement au rétablissement de l'autorité de l'Etat malien sur l'étendue du territoire national, dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.
 11. Informer de la mise en place du Groupe G5 Sahel à New York et indiquer la disposition à travailler avec tous les partenaires actuels et potentiels pour la sécurité et le développement de la région.